

Commerce et Artisanat

REF : COMMERCE2012010

Signataire : LL/OR/MDS

Séance du Conseil Municipal du 11/12/2012

RAPPORTEUR : Brahim HEDJEM

OBJET : Présentation des rapports d'activités de l'année 2011 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort, Quatre-Chemins).**EXPOSE :**

Sous la présidence de Brahim HEDJEM, la commission consultative des services publics locaux s'est réunie le 11 octobre 2012.

Conformément à la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002 et l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal du 29 mars 2008 a désigné les membres de la commission (élus municipaux et représentants des associations de commerçants locaux).

Son rôle est d'examiner préalablement au Conseil Municipal les rapports établis par le délégataire des services publics.

Le résultat d'exploitation dégagé par le concessionnaire sur l'ensemble des marchés est globalement positif puisqu'il s'élève à +115 391 €, et dépasse largement les estimations annexées au contrat de délégation (résultats prévisionnels 38 297 €).

Le résultat d'exploitation des délégations de service public

MARCHES	Résultat Prévisionnel 2011	Résultat Réalisé 2011	Ecart Prévisionnel/ Réel
CENTRE	24 049 €	123 047 €	98 998 €
QUATRE-CHEMINS	960 €	19 045 €	18 085 €
MONTFORT	13 288 €	- 26 701 €	- 39 989 €

Le marché du Centre confirme, comme le marché des Quatre-Chemins, un résultat d'exploitation positif dépassant de façon importante les prévisions lors des signatures de la délégation de service public (Centre : écart positif de 98 998 € / Quatre-Chemins écart : positif de 18 085 €).

Le marché du Montfort continue d'afficher un déficit d'exploitation important, atteignant en 2011, - 26 701 €, soit une différence de - 39 989€ par rapport au résultat prévisionnel. Même l'exonération temporaire de 5 ans de la redevance (16 263, 87 € en 2007) accordée par le conseil municipal du 29 mars 2007 n'a pas permis de diminuer de façon significative cet écart.

La commission consultative des services publics locaux réunie le 11 octobre 2012 a approuvé les rapports annuels d'activités et les bilans financiers et techniques de l'année 2011.

CONCLUSION

Il est donc proposé au conseil municipal de prendre acte des rapports annuels d'activités et des bilans financiers et techniques établis pour l'année 2011 par la Société Mandon, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement de la ville d'Aubervilliers :

- rapport annuel 2011 sur la gestion du marché du Montfort
- rapport annuel 2011 sur la gestion du marché du Centre
- rapport annuel 2011 sur la gestion du marché des Quatre-Chemins

Direction Générale Développement / Commerce et Artisanat

Commerce et Artisanat

REF : COMMERCE2012010

Signataire : LL/OR/MDS

OBJET : Présentation des rapports d'activités de l'année 2011 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort, Quatre-Chemins).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article 1411-3,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux émis le 11 octobre 2012,

Considérant les rapports d'activités pour l'année 2011 relatifs aux marchés du Centre, du Montfort et des Quatre Chemins, transmis par la Société MANDON,

DELIBERE :

PREND ACTE de la communication des rapports d'activités établis pour l'année 2011 par la Société MANDON, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement pour les marchés du Centre, du Montfort et des Quatre - Chemins.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 14/12/2012

Publié le : 18/12/2012

Certifié exécutoire le : 18/12/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué